

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce n° CAVE000003588 (Réf :) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans les conditions suivantes :

- Type d'annonce : Avis d'enquête publique
- Édition (*) : Le Parisien
- Date de parution : 03 octobre 2023
- Département : 91 Essonne
- Rubrique : Enquete Publique
- Format : Lignage - Légale

Fait à Paris, le jeudi 28 septembre 2023

LES ECHOS LE PARISIEN ANNONCES
10, boulevard de Grenelle - CS 10817
75738 PARIS Cedex 15
Tél : 01 47 39 84 85
S.A.S.U au capital de 150 000 €
RCS Paris B 799 256 185
TVA FR 56 799 256 185
Code NAF : 7022Z

Prévisualisation de votre annonce :

Note : L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le journal s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://annonces.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Annonces est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (*).

COMMUNE DE VILLECONIN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE SUR LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL

D'URBANISME

ET SUR

LA CREATION DE 2 PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS

Par arrêté en date du 15 septembre 2023, le Maire de la Commune de Villeconin (Essonne) a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) et sur la création de deux périmètres délimités des abords (P.D.A) du Centre bourg et des hameaux de Saudreville et Fourchainville.

A cet effet, le Tribunal administratif de Versailles a désigné Monsieur Henri MYDLARZ, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Patrick GAMACHE, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Villeconin du mardi 17 octobre 2023 à 14h00 au vendredi 17 novembre 2023 à 17h00, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier sur support papier. Le public pourra également consulter le dossier sur le site internet de la commune de Villeconin (Villeconin.fr).

Il pourra consigner ses observations et propositions :

-sur les registres d'enquête

-par voie électronique à l'adresse
mairie.villeconin@wanadoo.fr

-par voie postale à la Mairie, siège de l'enquête, 30 grande Rue 91580 VILLECONIN .

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie :

-Vendredi 20 octobre 2023 de 14h00 à 17h00

-Samedi 4 novembre 2023 de 09h00 à 12h00

-Vendredi 17 novembre 2023 de 14h00 à 17h00

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public en Mairie. Ils seront également consultables sur le site internet de la commune de Villeconin à l'adresse suivante : www.villeconin.fr.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Maire,
Jean-Marc FOUCHER

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://annonces.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Annonces est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (*).